



Passeport

du **civisme**



Passeport du civisme

Sommaire

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?	p. 4
Carte d'identité	p. 5
Pour aimer la France	p. 6
Les médailles	p. 7
Déclaration des droits de l'Homme	p. 8
Convention Internationale des droits de l'enfant	p. 9
Pour le devoir de Mémoire	p.10-11
Pour connaître le patrimoine historique et culturel	p. 12-13
Pour prendre soin de nos aînés	p. 14-15
Pour se protéger et porter secours	p. 16-17
Pour préserver son environnement	p. 18-19
Valide tes missions	p. 20-22
Réponses	p. 23-24

Edito



À Caluire et Cuire, nous sommes très attachés et engagés pour accompagner nos enfants dans un cheminement citoyen éclairé. Les valeurs de la République que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité doivent être transmises au même titre que la mémoire du passé.

La Ville de Caluire et Cuire est heureuse de remettre aux participants ce passeport du civisme. Ce document, ludique et pédagogique, présente différents thèmes et actions organisés par la commune autour des valeurs du civisme et de la citoyenneté, auxquelles nous encourageons chacune et chacun d'entre-vous à participer.



Le civisme concerne toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, facilitent et améliorent le bien vivre ensemble. Le civisme c'est donner plutôt que de recevoir, c'est être acteur de la vie de sa commune. Ce passeport du civisme doit servir de guide pour prendre une part active dans la vie de la cité. Aussi, nous vous invitons à vous impliquer tout au long de votre année de CM2, au travers des actions proposées dans ce livret sur les thèmes de la mémoire, des liens entre générations, de l'environnement... et bien d'autres encore pour lesquelles vous serez accompagnés par un ambassadeur, votre maître ou votre maîtresse.

En tant que bâtisseurs de la société de demain, nous vous remercions tous pour votre engagement et vous souhaitons une pleine réussite !

Philippe COCHET
Maire de Caluire et Cuire

Viviane WEBANCK
Adjointe déléguée aux affaires scolaires

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

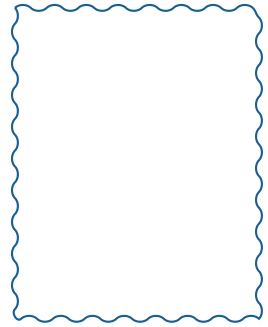
Le civisme, c'est s'intéresser activement à ce qui nous entoure.

Le civisme, c'est servir l'intérêt général plutôt que de poursuivre ses propres intérêts.

Le civisme, c'est contribuer à construire la société dans laquelle tu vis.

Avec ce passeport, tu vas pouvoir réaliser des actions en t'engageant et en t'impliquant concrètement dans la vie locale de ton territoire.

Ce passeport appartient à :



Mon nom :

Mon prénom :

Ma date de naissance :

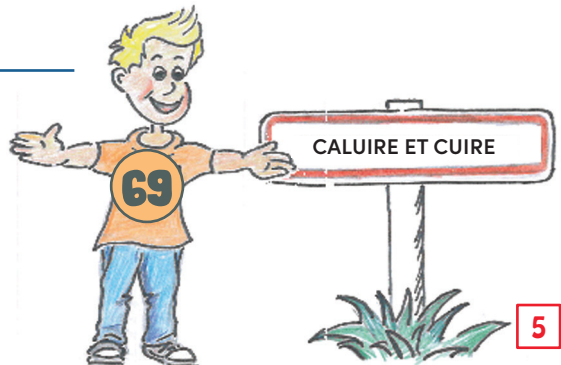
Mon lieu de naissance :

Ma nationalité :

Mon adresse :

Ma classe :

Année scolaire :





Pour aimer la France ...

L'engagement local

Se mettre au service de la population de sa commune est un acte d'engagement local fort. Le Maire et les élus se fixent l'objectif d'apporter des projets pour dynamiser et faire évoluer leur ville dans l'intérêt général.

L'engagement au service de sa commune n'est pas uniquement l'affaire des élus. Chaque responsable et bénévole d'associations locales oeuvre au service des autres par le biais d'activités sportives, musicales, culturelles ...

Les employés de ta commune travaillent aussi chaque jour au service de la population. N'hésites pas à aller à la rencontre des élus. Ils seront disponibles pour répondre à tes questions.

Tu vas peut-être réaliser l'ensemble des actions proposées dans ce passeport et tu pourras en être fier.

Ce passeport est un outil et un bagage qui doit t'inciter à t'impliquer pour ta commune et ton pays.

Grâce à lui, tu vas détenir certaines clefs pour t'investir et prendre une part active dans la vie de la cité !

Nos actions en faveur du civisme, aussi modestes soient-elles, contribuent à construire l'avenir de notre pays.

Valider ces épreuves, c'est déjà intégrer le sens du civisme. En effet, chaque génération a ses défis à relever et ses devoirs à remplir.

"Les plus nobles principes du monde ne valent que par l'action."

Charles De Gaulle

Les médailles



MÉDAILLE D'ARGENT :
10 missions remplies



MÉDAILLE D'OR :
14 missions remplies



MÉDAILLE DE BRONZE :
6 missions remplies



Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

PRÉAMBULE

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des maux publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif,

et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Article 3

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article 4

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles que assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Article 5

La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article 6

La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Article 7

Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.



Article 8

La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Article 9

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article 11

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Article 12

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Article 13

Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Article 14

Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Article 15

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Article 16

Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

Article 17

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



Cette déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est le texte qui sert de base encore aujourd'hui

Convention internationale des droits de l'enfant



C'est 54 articles, énonçant notamment...

- > Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- > Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- > Le droit d'aller à l'école
- > Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- > Le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
- > Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- > Le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- > Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- > Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

avec 4 principes fondamentaux...

- > La non-discrimination
- > L'intérêt supérieur de l'enfant
- > Le droit de vivre, de survivre, de se développer
- > Le respect des opinions de l'enfant



Tu l'auras compris, tous les enfants du monde, dont tu fais partie, sont protégés par la loi et il est de ton devoir civique de faire savoir à un adulte si tu penses voir quelque chose qui ne te semble pas en adéquation avec la protection de l'enfant.

Des mai 1940, en France, près de 10 millions de civils furent internés dans des camps. Dans un vide l'histoire a expliqué par l'histoire rapide des temps massacrés commis par l'armée allemande durant la Grande Guerre en 1914.



Pour le devoir de mémoire ...

Zoom sur ma commune

Haut lieu du patrimoine historique caluirard, le Mémorial Jean Moulin a été rénové fin 2019, conservant son authenticité, et complété d'un espace multimédia résolument enrichi.

C'est dans cette maison, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, labellisée Maison des illustres et devenue Mémorial en 2010, que Jean-Moulin, représentant du Général de Gaulle, chef des Mouvements unis de la Résistance et président du Conseil national de la Résistance, a été arrêté par Klaus Barbie en 1943.

Accueillant plus de 5000 visiteurs par an, le Mémorial se devait

d'être réhabilité dans les règles de l'art: masquer les signes du temps tout en préservant l'ambiance de l'époque.

La moitié du coût des travaux a été prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Pourquoi le devoir de mémoire est-il si important ?

Il représente l'obligation morale de se souvenir des périodes historiques et des millions de civils qui ont péri lors des grands affrontements du siècle dernier pour faire en sorte qu'aucun événement de ce type ne se reproduise.

Tous les ans, plusieurs commémorations officielles permettent de rendre hommage aux morts pour la France et aux anciens combattants durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Algérie ou d'Indochine, la guerre du Golfe ou encore celle du Kosovo.

Le devoir de mémoire est le premier acte civique. Il nous permet de comprendre et d'enrayer la violence, de construire une société faite d'entraide et d'ouverture. Chacun de nous, à son niveau, peut oeuvrer pour la paix.

Les principales commémorations

- Dernier dimanche d'avril :

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation (Seconde Guerre mondiale (1939-1945))

- 8 mai :

Célébration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale.

- 27 mai :

Journée nationale de la Résistance

- 21 juin

Commemoration de l'Arrestation de Jean Moulin, à Caluire et Cuire (1943)

- 14 juillet

Fête nationale

- 3 septembre

Commemoration de la Libération de Caluire et Cuire (1944)

- 11 novembre :

Célébration de la signature de l'armistice de 1918 entraînant la fin de la Première Guerre mondiale et journée d'hommage à tous les "Morts pour la France".

- 5 décembre :

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Actions :

- ✓ Je participerai à la cérémonie commémorative du 11 Novembre
- ✓ Je participerai à la cérémonie commémorative du 8 Mai 2024
- ✓ Je participerai avec ma classe à la visite du Mémorial Jean-Moulin et découvrirai le contenu multimédia
- ✓ Je participerai à l'entretien du cimetière de la ville aux côtés d'employés de la Mairie, je serai initié à l'entretien de ce lieu de mémoire



AMBASSADEUR

CIAPPARA Patrick, Adjoint délégué à la sécurité au logement et aux Anciens combattants



AMBASSADEUR

PANTIGNY Michel, Président de l'association du souvenir français



AMBASSADEUR

BLAIN Adrien, agent du CTM responsable secteur centre

Complète La Marseillaise :

Allons enfants de la _____,
Le jour de gloire est arrivé!

Contre nous de la tyrannie,

L'_____ sanglant est levé,

L'_____ sanglant est levé,

Entendez-vous dans les _____

Mugir ces féroces soldats?

Ils viennent jusque dans vos _____
Égorger vos fils et vos compagnes!

Aux armes, _____,
Formez vos bataillons,

_____!

Qu'un sang impur

Abreuve nos sillons!



J.P.E

Pour prendre soin de nos aînés...

Zoom sur ma commune

Marie Lyan, une résidence publique intergénérationnelle gérée par la Ville de Caluire et Cuire propose des logements indépendants, des services et des activités pour des résidents seniors valides mais qui ne souhaitent plus vivre chez eux pour diverses raisons (isolement, insécurité, inconfort...). Un lieu convivial dans un cadre rassurant.



Les relations intergénérationnelles désignent l'ensemble des échanges entre plusieurs générations, par exemple entre les personnes âgées et les plus jeunes afin de transmettre des savoirs et savoir-faire, bénéfiques mutuellement.

Cela permet aussi de rompre la solitude de certaines personnes qui n'ont pas toujours la chance d'avoir une famille à leurs côtés.

Profiter d'une activité ensemble renforce les liens, réduit l'isolement et nous apprend l'empathie au travers de nouvelles connaissances et expériences.

Actions :

- ✓ Je participerai à une rencontre avec les aînés de la résidence Marie Lyan autour d'un goûter.
- ✓ Je confectionnerai une carte de vœux avec un message personnel en n'oubliant pas d'indiquer mon nom et prénom. Cette carte sera transmise avec le colis des fêtes de fin d'année. Les cartes seront à déposer au début du mois de Décembre dans mon école.
- ✓ Je confectionnerai une boîte dans laquelle je mettrai un objet chaud (bonnet, écharpe, chaussettes...), un produit d'hygiène, un loisir (livre, jeu), quelque chose de bon et un petit mot réconfortant.
- ✓ J'organiserai avec ma classe une collecte de denrées alimentaires pour la banque alimentaire.



AMBASSADEUR

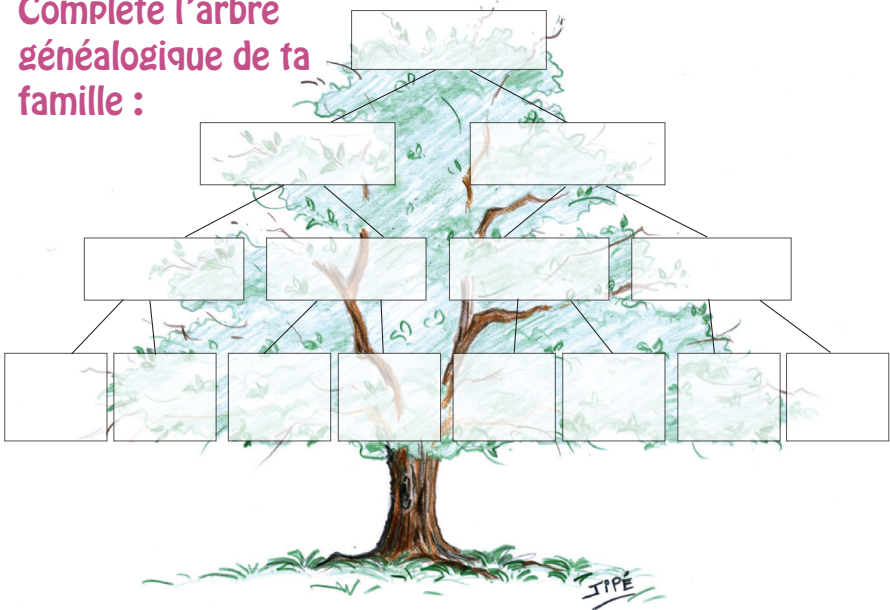
Laurent MICHON, Adjoint délégué aux Affaires sociales, aux Personnes âgées, au Handicap et à la Mobilité



AMBASSADEUR

Laurent COTTAZ, Directeur de la résidence Marie Lyan

Complète l'arbre
généalogique de ta
famille :





Pour se protéger et porter secours...

Zoom sur le label Ville prudente de Caluire et Cuire

Caluire et Cuire figure parmi les premières communes de France détentrices du label Ville prudente. Il lui a été décerné pour trois années en 2018 avec le niveau "Deux cœurs".

En novembre 2021, dans le cadre du renouvellement de ce label, l'association Prévention routière a réévalué l'ensemble des actions engagées par la commune en matière de prévention et de sécurité routière. Ainsi, en reconnaissance du travail mené et de son avancée depuis 2018, le jury a attribué le niveau supérieur, soit "Trois cœurs", à la Ville de Caluire et Cuire, seule commune de la Métropole détentrice de ce niveau du label.

En France, près de 20 000 accidents mortels ont lieu dans un environnement familial, à la maison ou encore au travail. Un chiffre qui pourrait être largement diminué. En effet, on estime que seulement 20% des Français sont capables de pratiquer les premiers gestes de secours en cas de perte de connaissance, de brûlure et même d'arrêt cardiaque.

Des gestes simples peuvent être appris dès l'âge de 10 ans auprès des pompiers, des gendarmes, des sauveteurs en mer ou encore de la protection civile.

À toi d'être attentif pour te protéger, mais aussi savoir protéger les autres.

Action collective :

- ✓ Je participerai à une visite du poste de police Municipale de Caluire et Cuire
- ✓ Je participerai à une visite de la caserne des pompiers de Lyon 4° (Découvrir le camion incendie, la lance incendie et je recevrai des explications sur les numéros d'urgence)



AMBASSADEUR

TROMPARENT Jérôme, Directeur de la Police Municipale



AMBASSADEUR

Colonel RAJOT, Chef de groupement et chef du centre Croix-Rouge

Trouve les 7 différences entre les deux dessins :





Pour connaître le patrimoine historique et culturel...

Zoom sur l'usine des eaux de Saint Clair

Sur la rive droite du Rhône, à l'orée du quartier Saint-Clair, s'étend un site unique et remarquable du patrimoine industriel : l'Usine des eaux de Saint-Clair, ses bassins filtrants exceptionnels, classé Monument historique depuis 1991.

Mise en service en 1857 avec ses gigantesques pompes de 20m de haut, elle alimentait en eau potable la majorité de Lyon jusqu'en 1910. Rare témoin d'une technologie disparue, l'usine des eaux de Saint-Clair peut désormais se visiter avec un guide. De quoi partir à la découverte de ce lieu au style néo-classique et à l'allure un peu austère, mais qui cache en son sein les vestiges très bien conservés d'une véritable innovation industrielle.



Pour mieux aimer son territoire, il faut apprendre à le connaître ! Le patrimoine culturel constitue un bien commun à protéger pour les futures générations. Cette richesse est présente dans chacune de nos villes et de nos villages.

Le patrimoine, ce sont des monuments, des oeuvres, des sites, venant d'un passé plus ou moins lointain, dont la valeur nous apparaît remarquable d'un point de vue historique, artistique ou technique.

Il est le fruit d'un héritage, d'une transmission qui doit nous rappeler qui nous sommes et d'où nous venons.

Un peu d'histoire

Au 16^e siècle, le terme "hôtel de ville" s'impose dans tous les villages et toutes les villes de France. Cette dénomination vient de l'hospitalité des bourgeois et de leur gentillesse à offrir le gîte et le couvert aux rois et princes de passage en France. Il faudra attendre l'année de la Révolution, en 1789, pour voir apparaître le terme "mairie" ainsi que la dénomination de son occupant principal : le ou la maire de la commune.

Actions :

- ✓ Je visiterai l'hôtel de Ville de Caluire et Cuire ainsi que sa chapelle désacralisée
- ✓ Je me baladerai sur les sentiers du Belvédère et prendrai une photographie d'un point de vue pour le restituer en classe
- ✓ Je visiterai l'usine de traitement des eaux de Saint Clair
- ✓ Je visiterai la salle de spectacle du Radiant



AMBASSADRICE

WEBANCK Viviane, Adjointe déléguée aux affaires scolaires

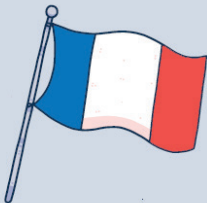
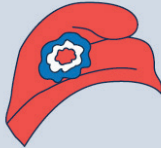
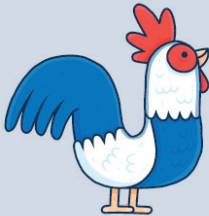


AMBASSADRICE

BLACHERÉ Sophie, Adjointe déléguée aux finances, au Numérique et au Patrimoine

Jeu

Nomme chaque symbole



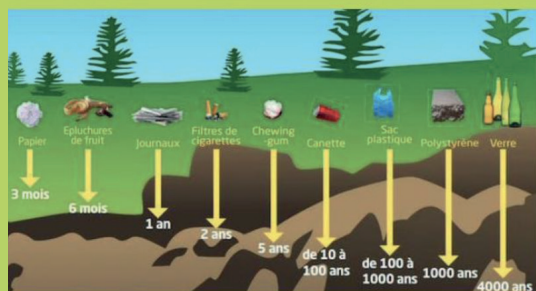
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Pour préserver son environnement...

Zoom sur la voie verte

Aménagée en espace de nature dans les années 90 après avoir été débarrassée de ses rails quelques années auparavant, la Voie verte est le poumon vert de la ville. Sur près de 4km, elle permet aux promeneurs, coureurs et aux cyclistes de la traverser dans un cadre naturel résolument préservé. Jour après jour, les agents du service Parcs et Jardins ne ménagent pas leurs efforts pour faire de cette voie, très appréciée par les Caluirards et les habitants alentours, une artère dédiée aux modes doux.

En l'espace de 40 ans, nous avons multiplié notre production de déchets par 2. C'est énorme ! C'est pourquoi il faut que tout le monde fasse des efforts pour produire moins de déchets et aussi trier pour recycler.



Le
meilleur déchet
est celui qu'on
ne produit pas !

Actions :

- ✓ Je ferai la rencontre du rucher de la ville situé dans les serres municipales
- ✓ Je contribuerai chez moi à une action de tri sélectif
- ✓ Je visiterai avec ma classe la station de compostage de Vénissieux
- ✓ Pendant une semaine j'utiliserai un mode de déplacement doux (à pied ou à vélo) et inciterai ma famille à faire de même
- ✓ Je mettrai en place à l'école un point de collecte (ampoules, piles, cartouches d'encre, petits déchets électriques) et l'amènerai à la déchetterie
- ✓ Je sèmerai des fleurs à l'école ou dans mon jardin à la maison
- ✓ Je vérifierai que les ordinateurs, la lumière de l'école soient éteints
- ✓ Je participerai avec ma classe à une action de nettoyage de la voie verte



AMBASSADEUR

TOLLET Côme, Premier adjoint délégué à l'Environnement et au développement durable, à l'Urbanisme et aux Ressources humaines



AMBASSADEUR

LARGE Olivier, Président de l'association des apiculteurs amateurs de Caluire-et-Cuire

Le jeu du recyclage : Relie chaque élément à la bonne poubelle



VALIDE TES MISSIONS

Je participerai à la cérémonie commémorative du 11 Novembre



Je participerai à la cérémonie commémorative du 8 Mai 2024



Je participerai avec ma classe à la visite du Mémorial Jean Moulin et découvrirai le contenu multimédia



Je participerai à l'entretien du cimetière de la ville aux côtés d'employés de la Mairie, je serai initié à l'entretien de ce lieu de mémoire



Je participerai à une rencontre avec les aînés de la résidence Marie Lyan autour d'un goûter.



Je confectionnerai une carte de vœux avec un message personnel en n'oubliant pas d'indiquer mon nom et prénom. Cette carte sera transmise avec le colis des fêtes de fin d'année. Les cartes seront à déposer au début du mois de Décembre dans mon école.



Je confectionnerai une boîte dans laquelle je mettrai un objet chaud (bonnet, écharpe, chaussettes...), un produit d'hygiène, un loisir (livre, jeu), quelque chose de bon et un petit mot réconfortant.



J'organiserai avec ma classe une collecte de denrée alimentaire pour la banque alimentaire.



Visite du poste de police Municipale de Caluire et Cuire



Visite de la caserne des pompiers de Lyon 4^o (Découvrir le camion incendie, la lance incendie et je recevrai des explications sur les numéros d'urgence)



Je visiterai l'hôtel de Ville de Caluire et Cuire ainsi que sa chapelle désacralisée



Je me baladerai sur les sentiers du Belvédère et prendrai une photographie d'un point de vue pour le restituer en classe



Je visiterai l'usine de traitement des eaux de Saint Clair



Je visiterai la salle de spectacle du Radiant



Je ferai la rencontre du rucher de la ville situé dans les serres municipales



Je contribuerai chez moi à une action de tri sélectif



Je visiterai avec ma classe la station de compostage de Vénissieux



Pendant une semaine j'utiliserai un mode de déplacement doux (à pied ou à vélo) et inciterai ma famille à faire de même



Je mettrai en place à l'école un point de collecte (ampoules, piles, cartouches d'encre, petits déchets électriques) et l'amènerai à la déchetterie



Je sèmerai des fleurs à l'école ou dans mon jardin à la maison



Je vérifierai que les ordinateurs, la lumière de l'école soient éteints



Je participerai avec ma classe à une action de nettoyage de la voie verte



Réponses

Complète la Marseillaise :

- 1 - patrie,
- 2 - étendard,
- 3- étendard,
- 4 - campagnes,
- 5 - bras,
- 6 - citoyens,

Trouve les 7 différences entre les deux dessins :



Réponses

Nomme chaque symbole :

- 1 - Le coq,
 - 2 - Le bonnet phrygien,
 - 3 - La marseillaise,
 - 4 - Le drapeau français,
 - 5 - La Marianne,
 - 6 - La devise française
-

Le jeu du recyclage :

- 1 - Poubelle bleue :
Le livre, la boule de papier, le sac en papier
- 2 - Poubelle jaune :
Le sac plastique, la bouteille vide, le gobelet vide
- 3 - Poubelle verte :
L'ampoule, la bouteille verte, le pot de lait
- 4 - Poubelle rouge :
Le morceau de pastèque, le morceau de pomme, la peau de banane

caluire.
à cuire

